

Formation 3C-R inter-entreprises

Prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap (PSH)

Organisme de formation professionnelle enregistré auprès du Préfet de région de
Midi-Pyrénées sous le numéro 73 31 05393 31

Labellisé RP-CFI

Certifié Qualiopi pour les
actions de formation le 25
novembre 2021



Version 4 – Février 2024

Références

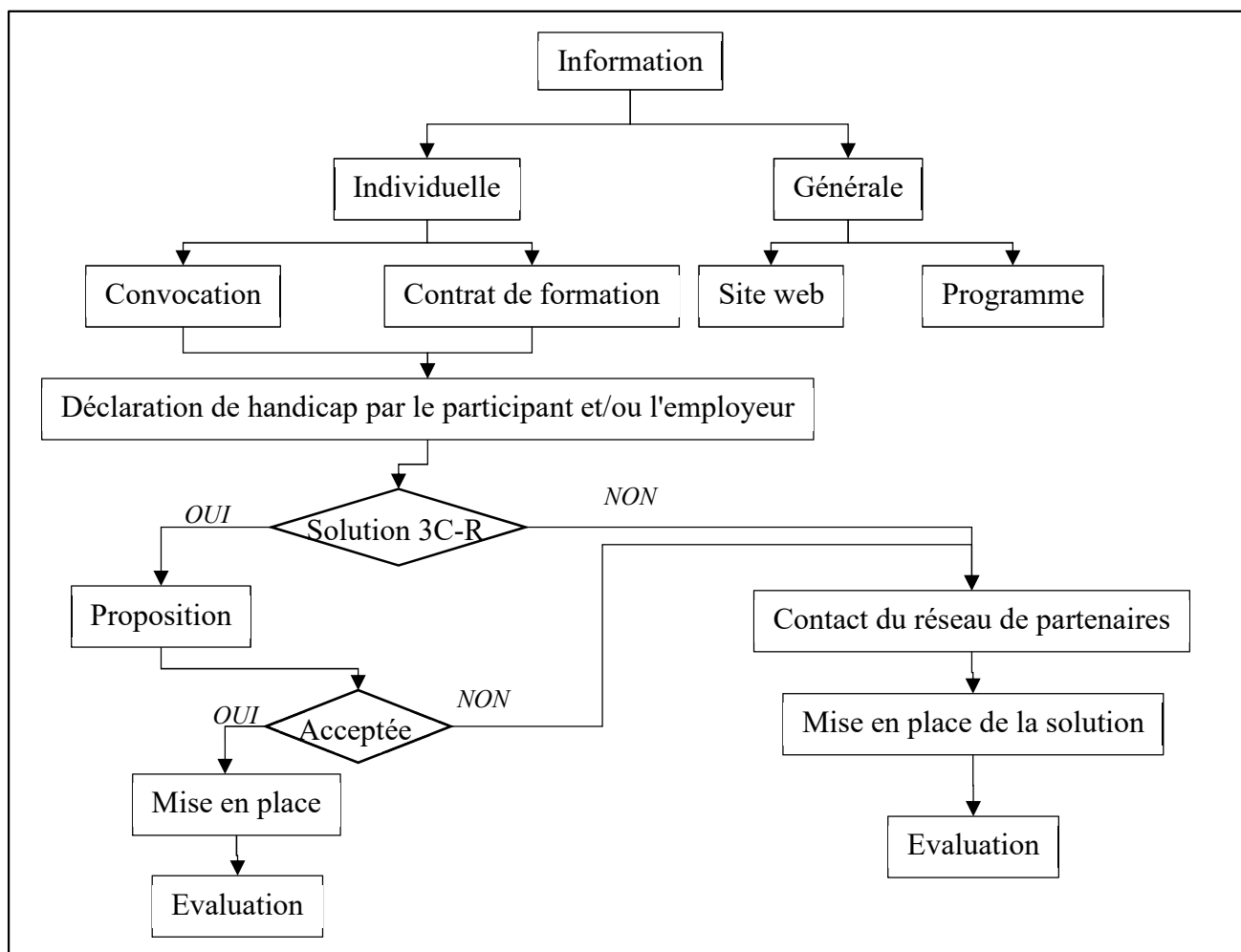
[Référentiel national Qualité Qualiopi](#) du 8 janvier 2024

[Loi n° 2018-771](#) du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir

[Loi n° 2005-102](#) du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

[Ressource Handicap Formation](#)

Information 3C-R sur la prise en compte des besoins des PSH



Identification des personnes en situation de handicap

3C-R, dans le respect du RGPD et de la loi informatique et libertés, ne demandera pas d'information concernant des données médicales des participants.

Seuls les participants qui le souhaitent peuvent informer 3C-R d'une situation de handicap temporaire ou permanente, afin que 3C-R puisse vérifier que les moyens de la prestation de formation seront parfaitement adaptés ou qu'une aide appropriée puisse être mise en place.

Solutions développées des situations de handicap

Les participants aux Formations 3C-R sont des personnes en poste dans des centres hospitaliers, des laboratoires de recherche publics ou privés. Cette position professionnelle élimine *de facto* certaines situations de handicap (comme la situation de handicap mental).

En règle générale, 3C-R peut travailler avec le participant, l'employeur, le référent d'insertion ou toute personne accompagnante pour évaluer les besoins et mettre en place les solutions adaptées en fonction des problèmes rencontrés concernant la mobilité (chapitre 4) et la communication (Chapitre 3) (selon la [classification ICF](#)) :

| Handicap | Adaptations mise en œuvre |
|------------------------|---|
| Handicap moteur | Accessibilité des locaux, y compris sanitaires Aide individuelle pour la manipulation des objets Accompagnant accepté |
| Handicap visuel | Acceptation des chiens d'aveugle Accompagnant accepté (déplacements, suivi de la formation) Livret de formation adapté (taille des caractères, couleurs) Eclairage adapté Ordinateur dédié, enregistrement permis |
| Handicap auditif | Positionnement du participant proche de la formatrice Organisation pour utilisation des aides techniques Enregistrement permis Accompagnant accepté |
| Allergies alimentaires | Commande de menus adaptés |

Réseaux de partenaires

3C-R définit et met à jour une liste de partenaires du territoire susceptibles d'apporter des expertises ou des outils pour aider à la réalisation de Formations adaptées. D'autres partenaires pourront être contactés en fonction des besoins.

AGEFIPH (Association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées)

<https://www.agefiph.fr/occitanie>

17 Boulevard De La Gare - BP 95827 Immeuble La Passerelle St Aubin 31505 Toulouse

0 800 11 10 09

occitanie@agefiph.asso.fr

FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)

<http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/En-region/Le-FIPHFP-dans-votre-region/Occitanie>

marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr

ANFH (Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier)

<https://www.anfh.fr/delegations-regionales/occitanie>

Parc du Canal ; 1, rue Giotto, 31520 Ramonville Saint-Agne

midipyrenees@anfh.fr

05 61 14 78 68

HANDIPRO 31

8 rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse

05 61 14 78 68